

Direction de la Petite Enfance

Information sur la protection des données à caractère personnel

En tant que responsable de traitement, la Ville de Villepinte met en œuvre des traitements de données à caractère personnel vous concernant et concernant l'enfant dont vous êtes le responsable légal. Vous trouverez ci-dessous la liste de ces traitements, de leur fondement juridique ainsi que les personnes habilitées à accéder à vos données dans ce cadre:

FINALITES DE TRAITEMENT	FONDEMENTS JURIDIQUES	DESTINATAIRES DES DONNEES
La gestion des pré-inscriptions et des admissions en crèche	L'exécution de mesures précontractuelles et contractuelles	<ul style="list-style-type: none"> • Les agents habilités des établissements municipaux d'accueil du jeune enfant ; • Les agents habilités du Service Petite Enfance de la Ville de Villepinte.
La gestion de l'accueil des enfants	L'exécution de mesures précontractuelles et contractuelles	<ul style="list-style-type: none"> • Les agents des établissements municipaux d'accueil du jeune enfant ; • Les agents habilités du Service Petite Enfance de la Ville de Villepinte ; • Le(s) médecin(s) travaillant au sein des établissements municipaux d'accueil du jeune enfant ; • Le(s) psychologue(s) travaillant au sein des établissements municipaux d'accueil du jeune enfant ; • Le(s) infirmière(s) et puéricultrice(s) travaillant au sein ou en lien avec les établissements municipaux d'accueil du jeune enfant
La gestion de la facturation	L'exécution de mesures précontractuelles et contractuelles	<ul style="list-style-type: none"> • Les agents habilités du Service Petite Enfance de la Ville de Villepinte ; • La CAF.
La gestion du relai des assistantes maternelles	L'exécution d'une mission d'intérêt public ou relevant de l'exercice de l'autorité publique par la Ville de Villepinte	<ul style="list-style-type: none"> • Les agents habilités du Service Petite Enfance de la Ville de Villepinte ; • les membres du personnel habilités du Département de la Seine-Saint-Denis ;
La gestion des signalements d'informations préoccupantes	Le respect d'une obligation légale	<ul style="list-style-type: none"> • Les agents habilités du Service Petite Enfance de la Ville de Villepinte ; • Le(s) infirmière(s) et puéricultrice(s) travaillant au sein ou en lien avec les établissements municipaux d'accueil du jeune enfant

Les données à caractère personnel concernant vous et l'enfant dont vous êtes le responsable légal sont conservées pendant les durées indiquées ci-dessous :

FINALITES DE TRAITEMENT	ARCHIVAGE COURANT	ARCHIVAGE INTERMEDIAIRE	ARCHIVAGE DEFINITIF
La gestion des pré-inscriptions et des admissions en crèche	Durée de l'instruction du dossier pour la préinscription	1 an moins la durée d'archivage courant	Destruction
	Durée de l'inscription de l'enfant pour l'admission	3 ans moins la durée d'archivage courant	
La gestion de l'accueil des enfants	Durée de l'accueil de l'enfant	1 an moins la durée d'archivage courant pour le registre des entrées / sorties et le suivi des présences	Versement au service public d'archives compétent
		5 ans moins la durée d'archivage courant pour le dossier administratif	Destruction
		20 ans à compter du dernier séjour de l'enfant pour le dossier médical ¹	
La gestion de la facturation	Durée de l'exercice comptable	10 ans à compter de la clôture de l'exercice pour les pièces justificatives comptables	Destruction
La gestion du relai des assistantes maternelles	Durée du contact avec le relais d'assistantes maternelles	1 an moins la durée d'archivage courant pour les documents de gestion, et les relations avec les assistantes maternelles	Destruction
		3 ans moins la durée d'archivage courant pour les documents de bilan et les rapports d'activité	
La gestion des signalements d'informations préoccupantes	Durée de l'opération ou de la mesure sociale décidée	A compter de la fin de la dernière opération enregistrée ou de la dernière mesure sociale décidée : <ul style="list-style-type: none"> - 2 ans pour l'ensemble des données saisies, y compris les aides financières, - 5 ans pour les informations relatives aux enfants bénéficiant d'actions éducatives en milieu ouvert (AEMO), - 10 ans pour les informations relatives aux enfants placés 	Destruction

¹ Si la durée s'achève avant le 28^{ème} anniversaire de l'enfant, la conservation est prorogée jusqu'à cette date.

Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, à la portabilité de vos données ainsi que d'un droit à la limitation du traitement.

Vous disposez également du droit de vous opposer à tout moment, pour des raisons tenant à votre situation particulière, à un traitement des données à caractère personnel ayant comme base juridique l'exécution d'une mission d'intérêt public ou relevant de l'exercice de l'autorité publique ou la réalisation des intérêts légitimes poursuivis par la Ville de Villepinte.

Vous disposez du droit de formuler des directives générales ou particulières concernant la conservation, l'effacement et la communication des données post-mortem vous concernant.

Les demandes relatives à l'exercice de vos droits s'effectuent auprès de notre Délégué à la Protection des Données dont les coordonnées sont précisées ci-dessous.

Les données à caractère personnel qu'il vous est demandé de renseigner au sein des différents formulaires qui vous sont soumis nous sont nécessaires pour la bonne prise en charge de l'admission et de l'accueil de l'enfant dont vous êtes le représentant légal.

Dans ce contexte, si vous refusez de nous transmettre ces données à caractère personnel, nous vous informons que ceci pourrait entraîner l'absence d'instruction de votre demande d'admission ou encore l'impossibilité de prendre en charge votre enfant au sein de nos établissements d'accueil.

Vous disposez du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés.

Vous pouvez contacter la Ville de Villepinte en tant que responsable de traitement et son délégué à la protection des données à l'adresse mail suivante : dpo@ville-villepinte.fr et à l'adresse postale suivante : Place de la Mairie, VILLEPINTE (93420), à l'attention du Délégué à la Protection des Données.